

211C1185
FR0000038945-OP026-ES03

7 juillet 2011

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'échange simplifiée visant les titres de la société.

OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL

(Euronext Paris)

Le 5 juillet 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'échange simplifiée visant les actions et les bons de souscription d'actions (« BSA¹ ») de la société OFI PRIVATE EQUITY CAPITAL (ci-après dénommée « OFI PEC »), déposée par CM-CIC Securities, agissant pour le compte de la société Eurazeo (cf. Décision & Information 211C1161 du 5 juillet 2011).

La note d'information de la société Eurazeo (visa n°11-288 du 5 juillet 2011) et la note en réponse de la société OFI PEC (visa n°11-289 du 5 juillet 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 233-2 du règlement général, l'offre publique d'échange simplifiée sera ouverte **du 8 au 28 juillet 2011 inclus**.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Le prospectus relatif notamment (i) à une émission de bons de souscription d'action attribués gratuitement aux actionnaires de la société OFI PEC (autrement dénommés « BSA 1 ») et (ii) à l'émission d'actions nouvelles assorties de bons de souscription d'actions (autrement dénommés « BSA 2 ») a été visé par l'Autorité des marchés financiers, le 14 juin 2010, sous le n°10-179. Il est précisé que les BSA 1 et les BSA 2 possèdent les mêmes caractéristiques et peuvent de ce fait également être dénommés, sans distinction, « BSA ». En particulier, 5 BSA OFI PEC donnent droit de souscrire à 1,05 action OFI PEC moyennant un prix de souscription de 11 € par action (les BSA sont exerçables du 13 juillet 2010 au 12 juillet 2013 inclus).